

amour, il y a aussi laissé paraître que la fantaisie ne lui semble pas un agrément indigne du monde créé. Je connais quelqu'un qui dit volontiers que l'amour de la Providence ne va pas sans humour.

Il en va de même chez le poète, qui a pour l'univers un amour de créateur, un amour si fort et si libre que même la fantaisie lui est permise. Le poète joue avec les mots qui sont l'instrument de sa création, comme Dieu joue avec les éléments du monde qu'il appelle à la vie. Tout art est un jeu, et la poésie est un jeu de mots : à tous les sens du terme — cela se voit aussi chez Nerval, poète français chez qui a brillé l'étincelle de la poésie totale.

André ROUSSEAU.

## « IMPORTANCE » DE BAUDELAIRE

Avec chaque jour qui passe, le prestige de Baudelaire s'accroît :

« Ce petit volume des *Fleurs du Mal*, qui ne compte pas trois cents pages, balance dans l'estime des lettrés les œuvres les plus illustres et les plus vastes. Il a été traduit dans la plupart des langues européennes... c'est un fait *sans exemple* dans l'histoire des Lettres françaises. Je puis donc dire que s'il est parmi nos poètes *des plus grands et des plus puissamment doués* que Baudelaire, il n'en est pas de *plus important*... A quoi tient cette importance *singulière* ?... Cette grande faveur posthume, cette fécondité spirituelle... doivent dépendre *non seulement de sa valeur propre*, mais encore de circonstances *exceptionnelles*... »

C'est en ces termes qu'un des plus remarquables et des plus denses esprits de notre temps commence son étude intitulée : *Situation de Baudelaire*. J' imagine que plus d'un lecteur de M. Valéry a dû être surpris et bouleversé par ces lignes aussi franches qu'étonnantes ; il était impossible d'exprimer en moins de mots plus de substance, ni de manifester avec plus de ménagement le sentiment de *malaise* que notre jugement éprouve encore devant la personne et l'œuvre de l'auteur des *Fleurs du Mal*. Nous ne pouvons nous

défendre de placer Baudelaire *au-dessus* de presque tous nos poètes; et cependant la critique se trouve toujours incapable de rendre raison, perplexe, de ce fait qui lui paraît *sans exemple*, de cette importance qui lui paraît *singulière*. Nous savons tous qu'il est, parmi nos poètes, des plus grands et des plus puissamment doués que Baudelaire; nous savons qu'il y en a de plus parfaits; si on nous demandait de désigner le plus *grand* poète du XIX<sup>e</sup> siècle, nous serions forcés, comme M. André Gide autrefois, de répondre: « Victor Hugo, hélas! »; et si la question portait sur le plus parfait, peut-être se trouverait-il quelqu'un d'assez franc pour répondre: « Mallarmé, hélas! »; et pourtant, nous sommes tous d'accord qu'il n'est pas de *plus important* que Baudelaire. Tout comme M. Valéry, nous ne comprenons pas ce qui justifie la grande « faveur posthume » ni la « fécondité spirituelle » qui lui ont échoué, et cherchons une explication, hors du fait « valeur propre », à ce prodigieux événement; c'est ce que M. Valéry appelle « circonstances exceptionnelles ». Mais, chercher dans des circonstances, aussi exceptionnelles qu'elles soient, la raison qui justifie une réussite artistique hors pair, quelque habileté qu'on mette à dissimuler son malaise, ce n'en est pas moins une entreprise étrange et désespérée. C'est ce que M. Valéry a néanmoins tenté de faire; c'est le privilège des fortes intelligences de déceler l'existence d'un problème et d'oser le poser, là-même où, auparavant, on n'y avait rien vu. Que le succès des *Fleurs du Mal* soit un *problème*, nous sommes donc reconnaissants à M. Valéry de nous l'avoir révélé; l'étonnement qu'il nous procure s'augmente du fait de son propre étonnement devant cette œuvre qui a l'air de *s'imposer* à lui comme quelque chose qui aurait pour soi la force plutôt que le droit.

Disons tout de suite que M. Valéry n'est pas de ces

esprits qui pensent que le problématique a du bon et que l'on doit tenir pour une découverte le fait que le silence des espaces infinis nous effraye. Il ne veut pas accroître nos difficultés et nos peines. Bien au contraire, ce qu'il veut, c'est nous tirer de ces états de perplexité et de malaise, et, s'il nous suscite un problème, c'est pour nous en offrir la solution; solution destinée à apaiser une fois pour toutes nos recherches, en mettant fin au problème lui-même. Mais, pour qu'on pût se déclarer satisfait d'une solution acculée à proclamer une valeur plus importante que celle de la « valeur propre » — talent ou génie — sans heurter en nous de légitimes résistances, il fallait bien que nous tinssions la solution proposée en une estime très particulière, assez forte pour emporter sans discussion ni résidu notre conviction totale, et assez ancrée dans l'esprit du temps pour ne pas soulever d'objection dirimante. Avec une parfaite intuition, M. Valéry a senti que, de tous temps, l'homme éprouve une attraction irrésistible pour tout ce qui est susceptible d'accroître les pouvoirs et l'autonomie de l'intelligence, de même qu'il éprouve une espèce de méfiance latente pour toute tendance de l'esprit à faire fond sur les forces obscures dont nous sommes le siège, ces forces ne fussent-elles que celles qui fondent le talent ou le génie. Dire donc, avec M. Valéry, que la première des « circonstances exceptionnelles » qui explique l'« importance » de Baudelaire, c'est « une intelligence critique associée à la vertu de poésie », c'était emporter notre adhésion du coup. Nul n'a eu en effet le loisir de songer qu'en proclamant l'*association* entre l'intelligence critique et la vertu de poésie une « circonstance exceptionnelle », M. Valéry *dissociait* plutôt qu'il n'associait ces deux vertus; car, enfin, la « valeur propre » ne saurait être liée à la contingence des circonstances, et encore moins si elles sont exceptionnelles;

l'essence de la poésie se définirait donc comme extérieure à — et indépendante de — l'intelligence critique. Et pourtant, c'est de quelque chose d'autre qu'elle-même et étranger à son essence que la poésie serait susceptible de recevoir un prestige qui la rend infiniment importante à nos yeux; la circonstance exceptionnelle se situerait, dans l'ordre des valeurs, plus haut que la « valeur propre ». Ce serait là, certes, une hérésie de la part de quelqu'un qui, se croyant libre désormais de définir l'art par ses circonstances exceptionnelles, s'aviserait de nous dire que l'importance de Baudelaire serait due, par exemple, à son sadisme ou à sa nécrophilie; l'hérésie paraît moindre si, comme M. Valéry, on réduit l'art à « un trésor de figures, de combinaisons et d'opérations coordonnées »; car, ici, la circonstance exceptionnelle est liée à un jugement de valeur. Jugement de valeur spontané, réflexe, qui nous fait oublier que lui aussi est étranger aux critères de l'art et donne une entorse à la « valeur propre » qui les engendre.

C'est de cet *oubli* que l'évidence emprunte son éclat; elle se doit méfier de toute nouveauté, feindre le lieu commun, paraître banale; et, en effet, la solution de M. Valéry n'est pas nouvelle. Sainte-Beuve et Théophile Gautier nous y avaient préparés; André Gide a développé ce thème avec une grande audace, mettant l'esprit critique de Baudelaire plus haut que sa vertu poétique. Et nous voilà devant un curieux fait d'histoire; la *solution* existait avant que le problème ne se fut posé, elle *préexistait*, et depuis longtemps, à la *question* qui eût dû la provoquer. Devons-nous, devant cette unanimité des meilleurs esprits, nous incliner et conclure à l'évidence du fait, ou bien, tout au contraire, ne voir en cette unanimité, établie avant que le problème ne se fût consciemment posé, que le produit d'un mouvement immédiat et presque

réflexe — de légitime défense en quelque sorte — devant un fait que l'on craignait susceptible d'une interprétation indélicate, voire même dangereuse ?

Il se pourrait que cet argument parût un peu subtil; mais que le lecteur veuille bien se souvenir qu'à son apparition, le volume des *Fleurs du Mal* avait éveillé dans les esprits plus d'une suspicion, d'une répugnance et d'une colère. Ce livre semblait porteur d'une matière explosive et d'une vision de l'humain telle, que le talent de son auteur fut le dernier à être aperçu et joua un rôle presque insignifiant dans la renommée qu'il acquit tout de suite, renommée — faut-il le dire ? — un peu scabreuse. Ce fut d'un mouvement naturel que les partisans du poète et les « connaisseurs », écartant de propos délibéré les matières litigieuses, choisirent, par un accord tacite, de ne souligner dans l'œuvre incriminée que sa seule et réelle valeur *artistique*. Cette valeur était réelle, sans doute, et ne fut pas de peu dans la transformation qui se fit, petit à petit, dans les jugements, du blâme violent (« un fou », disait Mérimée) en une faveur de plus en plus grandissante.

Mais, M. Valéry nous l'a dit, et M. Gide en son temps (« Victor Hugo, hélas ! »), qu'il existait en France des poètes plus grands et plus puissamment doués que Baudelaire; jamais néanmoins, ils ne connurent pareille faveur. L'idée se fit donc bientôt jour que la renommée de Baudelaire ne saurait être justifiée par la seule présence de son « talent »; *autre chose* y avait ajouté comme une dimension complémentaire, active et opérante. Mais la découverte de cet « autre chose » risquait de nous ramener aux problèmes éveillés par le procès public qui s'était achevé par la condamnation des *Fleurs du Mal*; ces problèmes se trouvaient être des problèmes *pénibles*, même pour ceux qui, courageux, avaient mis en avant l'idée qu'une œuvre d'art n'était justiciable que du seul critère de l'art.

D'autres courants d'idées, les uns particuliers à l'époque, les autres de caractère plus universel, militaient solidairement contre une interprétation qui semblait devoir ruiner à la fois nos idées les mieux établies et la bonne réputation de l'auteur. L'auteur lui-même, en butte aux mêmes répugnances, venues aussi bien de l'extérieur que du plus intime de soi, avait proposé une interprétation plus plaisante, plus savante, et au demeurant fort plausible, de l'intérêt que son œuvre avait suscité. N'était-il pas urgent, nécessaire et commode, d'y recourir ?

A tous ces « motifs » qui plaidaient en faveur d'une explication de l'« importance » de Baudelaire par la présence, en lui, d'« une puissante intelligence critique associée à la vertu de poésie », moins que toute autre l'intelligence de M. Valéry était susceptible de demeurer fermée. Type parfait et orgueilleux de notre culture, M. Valéry se distingue de ses contemporains par une prise de conscience claire de ce qui, chez eux, n'était qu'à l'état de pure *tendance*. Il fait partie de cette noble famille d'intellectuels, pour qui toute spontanéité est désordre, toute liberté caprice, toute nature un acte de provocation à l'esprit. Sans doute se fait-il une joie d'éprouver la capacité de destruction de l'intelligence ; il ne lui reconnaît aucune prise sur le vrai ; mais le sceptique apparent nous dissimule mal le dogmatique têtue ; ce que M. Valéry aime dans l'esprit, c'est son pouvoir d'ordonner, de jeter sur tout néant une « technique », son pouvoir de refus à tout ce qui exigerait de lui quelque subordination, passivité, humilité. Mathématicien, il s'irrite qu'il puisse y avoir des courbes sans tangentes possibles et des fonctions sans dérivées ; physicien, la seule postulation d'une *loi* du discontinu le froisse ; métaphysicien, il éprouve une inexplicable horreur devant les « espaces infinis » de Pascal, et n'hésite pas à nous dire que là où Pascal

ne voyait qu'un gouffre, Descartes eût songé à la seule possibilité de le faire chevaucher par un pont. Lui-même, ce qu'il veut, c'est relier l'univers par un système de ponts, non pas tant, peut-être, pour le plaisir de flâner sur ces ponts de peu de variété et d'une solidité problématique, que pour la satisfaction d'avoir, une fois de plus, défié le gouffre. Ce n'est pas qu'il lui soit aisé de renoncer à Pascal ; plus qu'aucun autre, M. Valéry est sensible au charme de la pensée, à l'énergie du style ; et s'il avait été possible de « sauver » Pascal par une interprétation habile, quoique spacieuse (mais un pont, c'est un pont), il n'eût point balancé. Mais ce qui n'était pas — ou plus — possible pour Pascal, l'était-ce aussi pour Baudelaire ? Pouvait-on, devait-on, laisser à l'Ennemi la possession d'une telle puissance de rayonnement et donner à la poésie l'exemple permanent et nuisible d'une réussite exceptionnelle, obtenue par une transgression inadmissible de ce qu'elle doit tenir pour son essence ? Pouvait-on, devait-on laisser croire que Baudelaire n'était pas qu'un ouvrier parfait d'une forme savante, mais ce que Rimbaud avait dit de lui, « un voyant, le roi des poètes, un vrai Dieu » ?

Bien qu'ayant écrit, très hardiment, que « les poètes français ne sont généralement que peu connus, et peu goûtés à l'étranger ; on nous accorde plus aisément l'avantage de la prose ; mais la puissance poétique nous est chichement et difficilement concédée », pas un instant M. Valéry n'a consenti à envisager cet état de fait comme vrai, ou même comme vraisemblable. Ce qu'il cherche, c'est uniquement l'explication de cet état de fait, et la trouve : « L'ordre et l'espèce de rigueur qui règnent dans notre langue depuis le XVII<sup>e</sup> siècle... notre goût de la simplification et de la clarté immédiate, notre crainte de l'exagération et du ridicule, une sorte de pudeur dans

l'expression, et la tendance abstraite de notre esprit, nous ont fait une poésie assez différente de celle des autres nations, qui n'ont pas, de notre langue... une connaissance intime et originelle. »

Ce sont là, d'après M. Valéry — et nul, du moins en France, ne songera à en contester le bien-fondé — les vertus françaises par excellence, vertus qui doivent justement à leur excellence d'être si mal cotées sur les marchés étrangers — ces mêmes marchés qui, tout à coup, se sont ouverts à Baudelaire et lui ont fait un accueil « sans exemple dans toute l'histoire des Lettres françaises ». Nous faudra-t-il conclure que Baudelaire fit montre de tout autres vertus que celles énumérées plus haut, pour justifier de cet accueil « sans exemple », puisque enfin il balançait dans l'estime de ces nations des œuvres plus grandes et plus puissantes que la sienne ? Il le semble ; mais ne nous pressons pas. D'après M. Valéry, la première vertu de Baudelaire est celle-ci : « le désir, en un mot, d'une substance plus solide et d'une forme plus savante et plus pure », désir qu'il nous presse d'attribuer à l'intelligence critique qu'il situe comme suit : « Classique est, dit-il, un écrivain qui porte un critique en soi-même. »

Mais les vertus de Baudelaire, ramenées à celles de notre XVII<sup>e</sup> siècle, qui « nous ont fait une poésie assez différente de celles des autres nations... qui n'ont pas de notre langue une connaissance intime et originelle », et qui ont amené ces mêmes nations à nous concéder chichement et difficilement la puissance poétique, le problème de l'importance de Baudelaire et de l'accueil sans exemple que lui a fait l'étranger, devient irritant et insoluble. Et notre perplexité augmente à voir M. Valéry poser à titre de seconde circonstance exceptionnelle qui justifierait ce succès sans précédent auprès de l'étranger, la rencontre de Poe, dont l'influence sur Baudelaire, dit M. Valéry, s'est exercée précisément

dans le sens des vertus françaises. A preuve, ajoute-t-il, que la gloire de Poe, incontestable chez nous, a été pourtant plus d'une fois contestée dans son pays et dans les pays de langue anglaise. Mais nous avons de la peine à suivre ce raisonnement. Avons-nous le droit de suspecter ces pays de n'avoir pas, de la langue de Poe — la leur ! — une connaissance « intime et originelle » ? N'était-il pas plus simple de convenir que, puisque les étrangers n'aiment pas *chez nous* ce qu'ils n'aiment pas *chez eux*, il fallait, de toute évidence, puisqu'ils aiment néanmoins Baudelaire, supposer à celui-ci (à moins de le tenir pour le plus puissant et le plus doué de nos poètes) d'autres attraits et d'autres vertus que les vertus françaises par excellence (même s'il excellait *aussi* dans celles-ci) ? Ne fallait-il pas admettre, tout au moins, que les vertus françaises ne constituent ni le plus important, ni le plus significatif de son message ?

Je dis qu'il eût été « plus simple ». Mais si un esprit, tel celui de M. Valéry, pénétré comme nul autre du souci de la rigueur et de la cohérence, renonce tout à coup à ses propres dons et en fait fi sans hésiter, il serait naïf de se hâter de prendre avantage, ou même de crier à l'inadvertance. Plus je considère ce raisonnement défaillant, mais de si belle apparence et conduit comme de main de maître à son éclatant échec, et moins je puis me résoudre à trouver cela « naturel » ; je me demande « pourquoi » il a passé à côté d'une solution « si simple ». Qu'un esprit si merveilleusement *présent* ait pu manquer de résoudre un problème si correctement posé, je ne puis m'empêcher de penser qu'il était commandé par des raisons majeures, ou qu'il croyait majeures ; je soupçonne que cela *était voulu*, que ce dont on se méfiait, c'était justement la solution correcte. Et n'y aurait-il pas, après tout, un préjugé de la solution correcte ? Aussi vierge et

respectable que soit le syllogisme, il est des cas, peut-être, où quelque dieu, esprit ou devoir a la préséance sur lui et ne peut sanctifier son autel que par le sacrifice de cette Iphigénie. Ce n'est pas sans répugnance, probablement, que M. Valéry a dû consentir à ce sacrifice. Quoi qu'il en soit, il ne fait pas de doute que M. Valéry a eu hâte de se débarrasser de son problème, de le noyer, afin de lui imposer au plus vite sa solution. Non pas qu'il la crût vraie du cas particulier de Baudelaire, mais vraie *en soi* et par là commandant le particulier et le contingent. S'il avance sa solution, ce n'est que pour ôter à toute autre la possibilité de surgir. S'il y a fraude, c'est une *pia fraus*.

— Mais le *motif*, direz-vous, qui justifierait...

Il existe. Je me refuse à croire qu'il le faut sous-estimer, admettre par exemple, à la légère, qu'il soit épuisé par le fait que Baudelaire s'était écarté de la tradition poétique française. Non, ce que M. Valéry craint par-dessus tout, c'est de voir Baudelaire porter la main sur un « tabou » de beaucoup plus important qu'elle et dont la transgression lui paraît autrement redoutable. On le dirait en la présence d'un danger et aussi d'une espèce de souillure, d'impureté, qui ne sauraient avoir pour seule source l'acte, peu patriotique certes, mais non pas criminel, de manquer aux traditions de son pays. Car M. Valéry n'ignore pas qu'une tradition est un produit historique, peut-être naturel, peut-être seulement artificiel — et qui est tout ce qu'on voudra, sauf, bien entendu, *une loi de l'esprit*. Il n'ignore pas, en outre, que peu d'années avant que Malherbe ne vînt, le Français était si peu encore, *de par sa nature*, incliné à épouser l'esprit d'ordre et de rigueur, qu'un Joachim du Bellay pouvait écrire dans sa langue naïve : « Celui sera véritablement le poète que je cherche, qui me fera indigner, apaiser, esjouir, douloir, aymer, haïr, admirer, estonner. » Il savait

également que, projetant d'écrire un traité de la poésie française, Baudelaire avait confié (à Jules Janin, je crois) son idée maîtresse; à savoir que, selon lui, notre veine lyrique nationale avait été tarie après les Villon et les Ronsard, pour ne reparaître qu'avec l'*explosion* romantique; et qu'il avait écrit sans aucune ambiguïté : « Le fond de notre caractère est un *éloignement de toute chose extrême*. Un des diagnostics particuliers de tout art français est de fuir l'excessif, l'absolu et le profond. »

Il importe peu d'établir ici si ce jugement est vrai ou faux; il n'y a, par ailleurs, nul inconvénient à le tenir pour vrai; il est constant que la tradition française *se fait un mérite* de ce dont Baudelaire lui fait un grief. Quoi qu'il en soit, ce n'est pas cette tendance-là que M. Valéry eût défendue si ç'avait été elle, et non celle de Malherbe, qui, ayant triomphé, eût joui du titre et des avantages de la tradition. Toute « tradition » qu'elle eût été, il lui aurait fallu compter le poète des *Charmes* parmi ses adversaires les plus résolus et les plus redoutables. Mais c'est là que, d'après nous, gît la clé de l'énigme; ce n'est pas tant le défaut *formel* — de tendance abstraite, de pudeur ou de rigueur — que M. Valéry lui aurait reproché, que *la tendance de l'esprit*, que *le consentement à ce défaut enveloppé*. C'est à cette tendance-là que M. Valéry répugne au premier chef et pour des considérants qui ont peu à voir avec le salut ou la perdition de la poésie. Ce n'est pas là, d'après lui, *le plus important*.

Benjamin FONDANE.